

REUNION PUBLIQUE

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 à 20h30

Finances locales

- 1. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1er janvier 2023
- 2. Décision modificative n°2 sur le budget communal
- 3. Créance éteinte budget Restaurant Scolaire -Annule et remplace la délibération N°25-2022
- 4. Convention avec l'association Résilience Occitanie (RESO) EHPAD le Val d'Arize et la commune de Montbrun-Bocage relative à la tarification et au paiement annuel des entrées à la piscine municipale
- 5. Convention entre la commune de Montesquieu-Volvestre et la commune de Gouzens pour la participation aux frais de transport scolaire des enfants de moins de 6 ans
- 6. Taxe d'aménagement

Fonction publique

- 7. Recrutement de contractuels Délibération de principe
- 8. Véhicules de service

Commande publique

- 9. Attribution du marché pour les travaux d'aménagement de locaux associatifs tiers lieu au 11 rue des Olières
- 10. Adoption du programme de travaux pour la construction d'une maison de santé
- 11. Adhésion au groupement de commande entre la Communauté de Communes du Volvestre et ses communes membres

Urbanisme

12. Convention avec le PETR (Pole d'Equilibre Territorial et Rural)

Domaine et patrimoine

13. Régularisation de voirie : acquisition et classement dans le domaine public communal des parcelles cadastrées section C n° 1310 située avenue Simon de la Loubère

Autres domaines de compétences des communes

- 14. Contrat temps libre prévention jeunes (TLPJ) 2022-2023
- 15. Modification du règlement intérieur du Restaurant scolaire.

Le Maire, Frédéric BIENVENU